



HAL
open science

Pour une histoire sociale, culturelle et transnationale de l'idée européenne. Introduction

Nicolas Beaupré, Landry Charrier

► To cite this version:

Nicolas Beaupré, Landry Charrier. Pour une histoire sociale, culturelle et transnationale de l'idée européenne. Introduction. Siècles : Cahier du centre d'histoire " Espaces et cultures ", 2015, Unir et construire l'Europe, 41. hal-01865630

HAL Id: hal-01865630

<https://uca.hal.science/hal-01865630>

Submitted on 31 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour une histoire sociale, culturelle et transnationale de l'idée européenne. Introduction

Towards a Social, Cultural and Transnational History of the European Idea.

Introduction

Nicolas Beaupré et Landry Charrier

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2521>

ISSN : 2275-2129

Éditeur

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2015

ISSN : 1266-6726

Référence électronique

Nicolas Beaupré et Landry Charrier, « Pour une histoire sociale, culturelle et transnationale de l'idée européenne. Introduction », *Siècles* [En ligne], 41 | 2015, mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 15 juillet 2018. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2521>

Ce document a été généré automatiquement le 15 juillet 2018.

Tous droits réservés

Pour une histoire sociale, culturelle et transnationale de l'idée européenne. Introduction

*Towards a Social, Cultural and Transnational History of the European Idea.
Introduction*

Nicolas Beaupré et Landry Charrier

- 1 Depuis un peu plus d'une vingtaine d'années, l'histoire de l'idée européenne et de la construction européenne, et plus généralement l'histoire de l'Europe connaissent d'importantes mutations et de profonds renouvellements. Le contexte historique a joué un grand rôle dans cette évolution. C'est d'abord la fin de la guerre froide qui a notamment nécessité, pour les acteurs politiques mais aussi pour les chercheurs des différentes disciplines des sciences humaines et sociales s'intéressant au processus de construction et d'intégration européenne, de réinterroger ces processus.

Un renouvellement historiographique

- 2 L'année 1989¹ remettait de fait en cause l'ordre de la guerre froide qui avait servi de cadre aux origines même de la construction puis de l'intégration européenne en même temps que les schémas classiques d'interprétation de celles-ci². On se souvient ici tout particulièrement du célèbre discours de Paul-Henri Spaak lors de la troisième session de l'Assemblée générale de l'ONU, le 28 septembre 1948 à Paris :

« Le gouvernement soviétique ne doit pas chercher d'explications compliquées à notre politique. [...] Savez-vous quelle est la base de notre politique ? C'est la peur³ . »
- 3 Or la chute du Mur de Berlin, d'une certaine manière, sape, plus implicitement certes qu'explicitement, l'une des raisons d'être de cette évolution. Même s'il apparaît *a posteriori* que l'année 1989 s'inscrivait en fait dans une succession d'événements mettant fin, par une série de transformations, de crises et de révolutions, au système concurrent

de « l'autre Europe », pour reprendre une expression tirée du titre du livre de Jacques Rupnik elle-même issue du titre d'un ouvrage de l'écrivain français alors pro-communiste Luc Durtain (1928) puis du dissident polonais Czesław Miłosz⁴, elle ne pouvait, par contrecoup, que réinterroger le processus historique de construction européenne, ne serait-ce que par son caractère si soudain et si radical, et ce malgré certains dénis d'hommes politiques ou d'observateurs. La CEE ne pouvait rester indifférente à cette apparente « réunification » de l'Europe ou à ce « retour à l'Europe » de la partie orientale du continent comme il fut aussi parfois qualifié. Au niveau institutionnel, cette évolution fut lente à se mettre en place, comme en témoigne encore le traité de Maastricht, davantage prévu pour une Europe à 12 ou à 15 que pour une Europe ayant vocation à s'élargir à l'ensemble des pays du continent souhaitant s'y agréger.

- 4 Et pourtant, l'horizon d'attente des Européens avait, en 1989, radicalement changé. Le projet politique de l'intégration européenne qui s'était longtemps construit en opposition et par rapport au système concurrent, mais aussi très progressivement par rapport aux États-Unis⁵ qui l'avaient pourtant parrainé à ses origines⁶, allait devoir – alors que les pays d'Europe orientale aspiraient à le rejoindre – revoir son autodéfinition.
- 5 De plus, comme le soulignait l'historien polonais Krzysztof Pomian en 2000, d'une certaine manière, 1989 parachève une histoire entamée en 1919 :

« C'est à partir de 1989 que l'on a commencé à se rendre compte que l'espace politique de l'Europe, malgré tous les changements consécutifs à la Deuxième Guerre mondiale, reste encore de nos jours, pour l'essentiel, tel qu'il a été façonné par le traité de Versailles. L'évolution récente de cet espace prolonge les tendances que le traité a exprimées et légitimées. En effet, la disparition de l'URSS a achevé en Europe la destruction des empires commencée à Versailles quand on a accepté de rayer de la carte les empires centraux et l'Empire ottoman⁷. »
- 6 Sur le plan spatial, l'histoire de l'Europe et de la construction européenne était en effet avant 1989 très fortement occidental-centrée, laissant l'histoire de l'Europe de l'Est en pâture aux « soviétologues » et autres spécialistes de l'autre Europe. En outre, sur le plan temporel, cette historiographie, même si des racines plus anciennes pouvaient être décelées⁸, négligea longtemps ces dernières, faisant de 1945 la césure décisive. En 1993, dans un article de la revue *Vingtième Siècle*, Nicolas Roussellier, avait mis en valeur cet état de fait en montrant que le terme « Europe » était encore indifféremment utilisé pour désigner l'ensemble du continent, sa partie occidentale seule ou bien l'Union européenne⁹.
- 7 Ce contexte post-1989 n'a pas seulement influé sur les politiques. Il a aussi pesé sur les sciences sociales qui s'étaient donné pour mission aussi de « penser l'Europe. » Il n'a pas seulement élargi l'horizon géographique. Il a également élargi l'horizon temporel, chronologique et thématique. Sur ce dernier plan, ce sont, historiquement, avec certains acteurs même du processus de construction européenne¹⁰, les juristes – et accessoirement les économistes¹¹ – qui, les premiers, se sont intéressés aux communautés du fait même de leur nature à la fois économique et réglementaire. Avant 1989, pour faire simple, les historiens qui avaient pris le relais de ces juristes étaient d'abord et avant tout des spécialistes des relations internationales et de l'histoire politique, là aussi en raison même de la nature des processus ayant présidé à la naissance des communautés¹². Les historiens des institutions, du droit et des idées étaient également en terrain connu, lorsqu'ils décortiquaient, chacun dans leur domaine de prédilection, les fondements même de ce processus et ses résultats institutionnels.

- 8 Après 1989, des historiens (souvent mais pas toujours de plus jeunes générations arrivées à maturité au moment de la chute du mur ou juste après) ont développé de nouvelles approches, se sont démarqués des prismes juridiques, politiques et des études classiques des relations internationales pour replacer l'histoire de la construction européenne dans l'histoire plus large de celle de l'ensemble du continent (et plus seulement de sa partie occidentale) et se sont intéressés aux effets sociaux et culturels de l'intégration proposant d'élargir encore – notamment chronologiquement – le concept d'« européanisation ». Forgé et utilisé par les politistes, il peut désigner, dans ses acceptions les plus vastes, à la fois l'extension, les exportations et implémentations de modèles et de politiques, au sein mais aussi à l'extérieur de l'UE, l'approfondissement et l'autonomisation des institutions européennes par rapport aux États membres mais aussi parfois l'imprégnation de l'idée européenne chez les citoyens¹³.
- 9 Pour ne prendre qu'un seul exemple, parmi un foisonnement d'études, on peut citer ici les travaux pionniers et déjà classiques chez les historiens, de Hartmut Kaelble qui, héritier de la solide tradition de l'histoire sociale allemande, a étendu son champ de recherche à l'espace européen aux XIX^e et XX^e siècles et s'est interrogé sur les dynamiques de moyen et long terme de convergence des sociétés, au-delà même du rôle des institutions européennes¹⁴. Ainsi, l'histoire de l'Europe s'est progressivement émancipée de l'histoire diplomatique, de l'histoire des relations internationales, de l'histoire des organisations internationales et des acteurs étatiques ou paraétatiques qui ont longtemps dominé ce champ.
- 10 On assiste désormais à un décloisonnement de l'histoire de l'Europe avec des travaux qui portent sur l'Europe à la fois occidentale et orientale au temps de la guerre froide, qui mettent en valeur les points de contacts, les transferts – dans les deux sens – les interactions malgré le rideau de fer et son apparente étanchéité. Les recherches sur les intellectuels, les artistes, sur les pratiques culturelles sont certes encore pionnières mais commencent à porter leurs premiers fruits¹⁵. Le *Zentrum für Zeithistorische Forschung* de Potsdam a ainsi initié des comparaisons systématiques entre pays par-delà le rideau de fer.
- 11 Sur le plan temporel et chronologique, la chute du mur a aussi brisé le régime d'historicité¹⁶ dans lequel s'inscrivait l'histoire de l'idée et de la construction européenne. En aval, il a ouvert de nouvelles perspectives et de nouveaux défis aux acteurs et notamment l'élargissement à l'est du continent de l'Union européenne. Mais les historiens et les politistes se sont également de plus en plus plongés sur l'amont. Les projets tenus souvent pour fantaisistes par les acteurs même – car ils avaient échoués – d'unification de l'ensemble du continent redeviennent d'actualité. Alors qu'avant 1989 ils pouvaient être tenus pour des échecs en raison de leur caractère utopique par rapport au pragmatisme de Jean Monnet et des « pères de l'Europe¹⁷ » – tous acteurs politiques dès l'avant 1945 –, après 1989 ces projets pouvaient redevenir en quelque sorte un nouvel horizon d'attente. De plus en plus, les chercheurs sont revenus à ces penseurs de l'Europe d'avant l'Europe¹⁸.
- 12 Il n'est pas exclu que la « maladie de langueur » (Éric Bussière) dont souffre l'Europe depuis plusieurs années et que le besoin de « relancer l'utopie européenne » – pour reprendre le titre d'un article paru en 2011 dans *Le Monde*¹⁹ – renforce cet état de chose. Si elle a fait s'éloigner à nouveau cet horizon d'attente utopico-fédéraliste, elle signifie aussi la crise d'une Europe héritière de la CEE de Monnet et consorts. La crise et le désamour qui semblent frapper le processus de construction européenne obligent à imaginer

d'autres modèles pour lesquels l'histoire peut représenter un répertoire. Elle a peut-être par ailleurs un autre mérite sur le plan heuristique, celui d'entraver et de brider la tentation téléologique qui pouvait faire de l'histoire de l'Europe une *success-story*, celle de la réalisation progressive d'une ou de plusieurs idées européennes. Il ne s'agit pas en effet de remplacer un mythe fondateur par d'autres.

- 13 Organisée à la MSH de Clermont-Ferrand le 24 mai 2013, la journée d'études²⁰ dont nous présentons ici les résultats – augmentés de quelques contributions supplémentaires – a tiré bénéfice de ce mouvement de renouvellement historiographique, lui-même largement tributaire du contexte historique. L'une des ambitions de cette rencontre était d'élargir l'horizon méthodologique en l'inscrivant dans une histoire comparative, et même transnationale de la circulation des idées et des acteurs – hommes et institutions – qui les portent.

Élargir l'horizon méthodologique

- 14 Notre réflexion visait en effet à dégager des axes d'analyses transversaux afin de montrer la fécondité géographique et temporelle des discours sur l'Europe et sa nécessaire construction. Il ne s'agissait pas de proposer une vision volontariste ou téléologique de la construction européenne en posant l'idée d'une continuité historique du concept d'Europe unie depuis l'époque moderne jusqu'aux premières réalisations des années 1940-1950. Il nous importait en premier lieu de démultiplier le regard et d'analyser, dans leur variété, les discours de quelques-uns des acteurs ayant provoqué le débat puis engendré l'émergence d'une « conscience européenne » – entendue comme le sentiment de la nécessité vitale de « faire l'Europe » – dans une logique non pas figée mais à même de saisir l'objet Europe dans sa globalité ainsi que dans sa profondeur. Pour ce faire, nous nous sommes appliqués à comparer les différents projets européens, tant de manière diachronique que synchronique.
- 15 L'entrée dans la modernité se caractérise entre autres par la lente émergence de l'État, et parallèlement de la Nation, comme acteurs et cadres d'exercice du pouvoir politique. Dans le même temps, penseurs et acteurs proposent des modèles alternatifs à ces réalités politiques en cours de cristallisation. L'idée européenne se constitue comme étant l'une de ces alternatives, reposant à la fois sur la réinterprétation de modèles passés (Empires antiques ou chrétienté médiévale par exemple) ou sur des projections utopiques – notamment pacifistes – dans l'avenir. L'une des questions qui se posait dès lors est celle du caractère lui-même transnational des modèles et des idées. Comment circulent-ils ? Cette circulation résulte-t-elle elle-même d'une circulation des hommes ou au contraire d'une réaction aux entraves mises par les États de plus en plus puissants à ces circulations ? L'idée européenne se pense-t-elle plutôt dans un cadre national ou dans un cadre international ?
- 16 Les neuf contributions rassemblées dans ce dossier offrent un point de vue sur ces diverses interrogations. Centré sur le projet de l'exilé napolitain Angelo Matteo Galdi, l'article de Giuseppe Foscari analyse, à travers une série de coupes échelonnées dans le temps court (1796-1798), la maturation de son *Grand fédéralisme européen*, utopie dont la France révolutionnaire devait fournir la principale inspiration. La contribution suivante, d'Anne-Marie Saint-Gille, déplace la focale en direction de l'Allemagne et des idées développées par Eugen Schlieff, juriste dont l'ouvrage intitulé *Der Friede in Europa (La Paix en Europe, 1892)* fut l'un des premiers à proposer une réflexion juridique sur la question de

la gestion des conflits internationaux et à imaginer un « système d'États » européen permettant de garantir une paix durable. Alors que la première partie du travail décortique les thèses développées par Schlieff, la seconde, elle, montre comment des pacifistes et des juristes internationalistes de renom se réapproprièrent ses thèses en les élargissant. En prenant comme axe de réflexion le projet européen d'Alfred Hermann Fried, un de ceux qui, justement, furent influencés par Schlieff, Landry Charrier entend prolonger les investigations en la matière. Hormis ce qu'il donne à voir des héritages et des réappropriations *a posteriori* de la pensée friedienne, son travail, en insistant sur l'influence que le modèle panaméricain exerça sur le pacifiste autrichien, montre que l'Europe fut, dès cette époque, étroitement liée à une mondialisation perçue tant comme un danger que comme une formidable source de prospérité. Dans son article, Jean-Michel Guieu revient longuement sur la question du panaméricanisme, une question à laquelle nombre de juristes internationalistes, déçus par l'universalisme imparfait de la Société des Nations, s'intéressèrent au cours des années 1920 : pour beaucoup, l'Union panaméricaine était un exemple dont la future Union européenne pouvait s'inspirer pour pallier les lacunes de la jeune organisation internationale sans pour autant l'affaiblir par un continentalisme trop prononcé. Anne-Isabelle Richard, quant à elle, se concentre sur le cas des européens néerlandais dans l'entre-deux-guerres, plus précisément de l'*Entente Douanière Européenne*, et sur les singularités de leur engagement. Après avoir montré en quoi cet engagement n'était pas « un choix naturel », elle met en évidence les collisions que les aspirations libre-échangistes des membres de ce rassemblement affilié à l'*Union Douanière Européenne* entraînèrent avec les organisations européennes continentales. Dans sa contribution sur l'europhisme des socialistes bretons aux lendemains de la Grande Guerre, Benoît Kermoal change d'échelle et réfléchit à la façon dont ceux-ci parvinrent (ou non) à concilier un projet local, national et européen. D'abord centré sur l'impact de l'expérience combattante des militants locaux de la *SFIO*, son texte étudie ensuite la trajectoire de militants socialistes bretons qui eurent en commun d'avoir été les vecteurs de transferts culturels entre la France et d'autres pays européens : Augustin Hamon, le traducteur de George Bernard Shaw, et Yves Le Lay, le traducteur de Freud et de Jung ou encore Guy Le Normand ou le jeune Paul Ricœur. Fabien Théofilakis, de son côté, analyse l'impact que l'expérience de la captivité pendant les deux conflits mondiaux eut sur l'engagement des prisonniers pour la paix en Europe. Trois cas révélateurs de l'influence des guerres et des après-guerres sur l'idée européenne servent de support à sa réflexion : celui des anciens prisonniers de guerre allemands dans les années vingt, celui des captifs français dans le nouvel ordre européen élaboré par les nazis et enfin, celui des Allemands prisonniers en France au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Stève Bessac-Vaure s'intéresse, quant à lui, à l'europhisme tel qu'il fut promu entre 1945 et 1954 par les collaborateurs d'*Esprit* et des *Temps modernes*, deux revues situées à gauche de l'échiquier politique mais non communistes. L'analyse montre qu'après une phase d'enthousiasme nourrie des utopies héritées de l'entre-deux-guerres, leurs principaux acteurs adoptèrent une position alternative, prônant une Europe indépendante de l'Est et de l'Ouest, démocratique et socialiste. L'article d'Anne Kraume, enfin, le dernier de notre dossier, examine dans une chronologie longue, non linéaire et articulée sur un espace lui-même en mouvement, la relation entre la littérature européenne et l'Europe comme son sujet.

En guise de synthèse : des modèles et leur circulation

- 17 Par-delà l'intérêt propre et la diversité de leurs points de vue et des époques étudiées, l'ensemble de ces contributions pose principalement deux questions : celle des modèles et de leur circulation d'une part, et celle des acteurs à l'origine de ces conceptions et de leur diffusion.
- 18 Concernant le premier aspect, on perçoit bien à travers tous ces articles à quel point l'idée européenne n'émerge pas *per se*, mais se définit par rapport à des exemples ou des références préexistantes ou imaginées – ou des contre-modèles – qu'il s'agisse de la République française au XVIII^e siècle, des divers modèles américains – États-Unis ou panaméricanisme –, de l'internationalisme socialiste, d'un pacifisme juridique se définissant comme pragmatique ou de l'universalisme d'une Société des nations. La tension entre une forme d'universalisme teinté d'utopie et un pragmatisme juridique, économique et / ou technocratique, limité qui plus est par des frontières géographiques – qu'il s'agit de tracer sur la carte et le territoire – résulterait alors en grande partie de l'importation de débats provenant déjà des discussions au sujet des références implicites et explicites pour les différentes conceptions de l'Europe unie.
- 19 Concernant les acteurs – on pourrait même parfois écrire les auteurs – de ces débats et de la diffusion – souvent transnationale – de ces conceptions, le dossier fait apparaître une typologie d'acteurs sociaux porteurs de cette idée. Certains sont bien connus, ou commencent à l'être, notamment lorsqu'il s'agit des intellectuels, des experts (notamment des juristes et des économistes). Aux côtés des experts et des intellectuels, le dossier fait émerger les militants politiques ou les prisonniers de guerre. Ce faisant, il pose la question du rôle de l'expérience de l'histoire – qu'il s'agisse ici de l'exil ou de l'émigration politique, de la Grande Guerre, de la captivité – et de son (auto-)interprétation dans l'émergence – ou non – d'une forme de « sensibilité à l'Europe » pouvant éventuellement déboucher sur identité politique européenne voire sur un militantisme encore plus affirmé. De cette façon, ce dossier doit nous inviter à penser et écrire une histoire sociale et culturelle de l'idée politique européenne.

NOTES

1. Dorota Dakowska, « 1989 » dans Akira Iriye et Pierre-Yves Saunier (dir.), *The Dictionary of Transnational History*, Londres, Palgrave Macmillan, 2009, p. 3-4 ; Padraic Kenney, Gerd-Rainer Horn (dir.), *Transnational moments of change : 1945, 1968, 1989*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2004 ; Ralf Dahrendorf, *Réflexions sur la révolution en Europe : 1989-1990*, Paris, Seuil, 1991.
2. Voir notamment : Gérard Bossuat, *L'Europe occidentale à l'heure américaine (Plan Marshall et unité européenne), 1944-1952*, Bruxelles, Complexe, 1992.
3. Cité par Jules Gérard-Liois et Rosine Lewin (dir.), *La Belgique entre dans la guerre froide et l'Europe, 1947-1953*, Bruxelles, Politique et histoire, 1992, p. 242.

4. Jacques Rupnik, *L'autre Europe, crise et fin du communisme*, Paris, Seuil, 1993 ; Luc Durtain : *L'autre Europe. Moscou et sa foi*, Paris, NRF, 1928 ; Czeslaw Milosz, *Une autre Europe*, Paris, Gallimard, 1964 (rééd. 1980).
5. Gérard Bossuat et Nicolas Vaicbourn (dir.), *États-Unis, Europe et Union européenne, histoire et avenir d'un partenariat difficile (1945-1999)*, Berne, Peter Lang, 2000.
6. G. Bossuat, *L'Europe occidentale à l'heure américaine (Plan Marshall et unité européenne), 1944-1952*.
7. Krzysztof Pomian, « Le traité de Versailles : quatre-vingt ans après » dans Michel Porret, Jean-François Fayet et Carine Fluckiger (dir.), *Guerres et paix : mélanges offerts à Jean-Claude Favez*, Chêne-Bourg, Georg, 2000, p. 182.
8. Sur ces aspects, voir la synthèse proposée par Élisabeth du Réau (*L'Idée d'Europe au XX^e siècle : des mythes aux réalités*, Bruxelles, Complexe, 2001). Sur le projet Briand dans les années 1920 : Jacques Bariéty (dir.), *Aristide Briand, la Société des Nations et l'Europe 1919-1932*, Strasbourg, PU de Strasbourg, 2007.
9. Son constat est néanmoins valable jusqu'à aujourd'hui (Nicolas Roussellier, « Pour une écriture européenne de l'histoire de l'Europe », *Vingtième Siècle*, n° 38, 1993, p. 74-89).
10. On pense ici par exemple à Joseph Retinger.
11. Par exemple l'économiste Maurice Allais qui publie *L'Europe Unie, route de la prospérité*, Paris, Calmann-Lévy, 1960. Le texte est à la fois un premier bilan des réalisations et un essai prospectif.
12. On pense notamment aux pionniers français et allemands, Pierre Gerbet et Walter Lipgens, pour ne citer que deux exemples.
13. Parmi une bibliographie pléthorique, voir par exemple pour une définition devenue classique en science politique : Claudio Radaelli, « Européanisation », *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 247, www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724611755-page-247.htm. C. Radaelli refuse néanmoins l'extension du concept, préférant le réserver à un processus *top-down* de diffusion des normes élaborées au niveau européen au sein des États membres qui les reprennent en les adaptant. Voir également, pour une vision plus extensive : Olivier Baisnée et Romain Pasquier (dir.), *L'Europe telle qu'elle se fait. Européanisation et sociétés politiques nationales*, Paris, CNRS Éditions, 2007.
14. En français, deux de ses synthèses sont disponibles : *Les Chemins de la démocratie européenne*, Paris, Belin, 2005 et *Vers une société européenne : une histoire sociale de l'Europe, 1880-1980*, Paris, Belin, 1988.
15. Voir par exemple les travaux sur le cinéma et les festivals de Caroline Moine, *Cinéma et guerre froide. Histoire du festival de films documentaires de Leipzig (1955-1990)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014 ; Pour un bilan historiographique récent de l'histoire de l'unité européenne : Gérard Bossuat : « L'Europe pour la paix. Certitudes et interrogations », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 108, octobre-décembre 2012, p. 63-67.
16. Sur cette notion : François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2012. Sur son application en histoire contemporaine, se reporter au numéro thématique de *Vingtième Siècle* : « Historicités du XX^e siècle. Coexistence et concurrence des temps », n° 117, janvier-mars 2013.
17. Paul F. Smets (dir.), *Les Pères de l'Europe : cinquante ans après. Perspectives sur l'engagement européen*, Bruxelles, Bruylant, 2001 ; Gérard Bossuat, *Les Fondateurs de l'Europe unie*, Paris, Belin, 2001. Pour une déconstruction de la notion de « Père de l'Europe » : Antonin Cohen, « Le "père de l'Europe". La construction sociale d'un récit des origines », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 166-167, 2007, p. 14-29 et Marc Joly, *Le mythe Monnet*, Paris, CNRS Éditions, 2007.
18. Voir notamment Jean-Luc Chabot, *Aux origines intellectuelles de l'Union européenne : l'idée d'Europe unie de 1919 à 1939*, Grenoble, PU de Grenoble, 2005 ; Landry Charrier, « L'idée d'Europe dans les discours de paix pendant la Grande Guerre », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 108/4, 2012, p. 13-17 ; Anne-Marie Saint-Gille, *La « Paneurope » : un débat d'idées dans l'entre-deux-guerres*, Paris, PU de Paris-Sorbonne, 2003. Se reporter également au n° 64/2, 2009, de la revue

Études Germaniques (« Penser et construire l'Europe. De la "paix éternelle" à la sécurité collective »).

19. Gaïdz Minassian, « Comment relancer l'utopie européenne », *Le Monde*, 16 décembre 2011 (http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/12/16/comment-relancer-l-utopie-europeenne_1619808_823448.html).

20. <http://chec.univ-bpclermont.fr/article281.html>.

AUTEURS

NICOLAS BEAUPRÉ

Maître de conférences en histoire contemporaine

Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC), Clermont-Université, Université Blaise-Pascal,
EA 1001

LANDRY CHARRIER

Maître de conférences en civilisation germanique

Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC), Clermont-Université, Université Blaise-Pascal,
EA 1001